

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 35 (1927)

Heft: 9

Artikel: Un ancien président de la Confédération appuie la lutte contre l'immoralité

Autor: Ador, G.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-973627>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le livre est en souscription dès maintenant et jusqu'au 1^{er} octobre 1927 au plus tard, au prix de fr. 10. Comme le tirage sera limité et que le prix — en librairie — sera porté à fr. 15, nous engageons vivement tous ceux qui s'intéressent aux origines de la Croix-Rouge à souscrire immédiatement en adressant leurs commandes au Comité international, 1, Promenade du Pin, à Genève. *La Rédaction.*

Un ancien président de la Confédération appuie la lutte contre l'immoralité.

M. Gustave Ador a adressé au président de l'Association genevoise contre la littérature immorale et criminelle une lettre dont nous extrayons ce qui suit:

« Absent de Genève, je ne pourrai pas assister à votre assemblée. Il m'aurait été agréable de me joindre à ceux qui vous encourageront à persévérer dans vos efforts, souvent ingrats mais très nécessaires, pour protéger notre jeunesse contre les tentations auxquelles elle est souvent exposée.

Tous les parents savent le mal que peuvent faire de mauvaises lectures, ou la simple exposition publique de gravures ou photographies pornographiques.

Ce n'est certes pas être très exigeant que de réclamer la propreté de la rue pour que notre jeunesse puisse aller à l'école ou au collège sans être exposée à voir des gravures obscènes.

Lutter contre la publicité par affiches ou étalages, ce n'est pas porter atteinte à la liberté du commerce, c'est conserver à notre ville le bon renom dont elle doit jouir.

Depuis longtemps, ma santé ne me permettant plus de circuler à pied dans nos rues, je suis très peu qualifié pour faire des critiques ou blâmer qui que ce soit, mais tout ce que j'entends dire me prouve l'utilité de votre courageuse campagne et c'est au nom de la belle et nombreuse jeunesse dont j'ai le grand privilège d'être entouré dans ma famille que je vous prie de croire à ma reconnaissance.

Ne vous laissez pas décourager par les moqueries et les critiques.

Continuez avec confiance. Vous avez l'approbation de tous ceux qui ont à cœur de conserver une jeunesse morale et patriote, heureuse d'être protégée par l'affectueux intérêt de ceux qui l'aiment réellement.

Veillez agréer, etc.

G. Ador.

L'abus des fêtes.

Le Secrétariat central de la Société suisse d'utilité publique signale que dans la saison d'avril à novembre 1926 il y a eu deux fois plus de fêtes qu'en 1925: 803 au lieu de 403. Dans ces 803 fêtes ne sont pas compris, naturellement, les matchs de football, qui furent de 459!

On a bien raison d'appeler le tir, notre sport national. Il vient en effet en tête des 803, avec 173 fêtes, laissant loin derrière lui cet autre sport suisse par excellence cependant, la lutte: 88 fêtes. Suivent ensuite: 85 fêtes cyclistes, 73 de gymnastique, 64 d'athlétisme, 52 hippiques, 41 de musique et 35 seulement de chant.

Le Secrétariat a mis à part les fêtes de bienfaisance et aussi les innombrables fêtes champêtres et forestières, ainsi que les «kermesses». Il s'est borné à des sondages dans quelques cantons qui lui permettent d'affirmer qu'il dut y en avoir dans les deux mille. Ce qui nous donne un total d'environ 3260 manifestations estivales et festives, donc environ cent pour chaque dimanche de l'époque qu'on appelle la belle saison.